

Bilan
au 31/08/2020

ACTIF	Brut	Amort & Prov	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019	PASSIF	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Logiciels	615	615	0	0			
Installations techniques, matériel & outillage	25 865	25 865	0	0	Fonds social	21 951	21 951
Autres Immobilisations	18 829	7 955	10 873	14 081	Report à Nouveau organe central	108 924	82 340
Avances sur Immobilisations en cours					Report à Nouveau coopératives	2 241 991	2 288 056
TOTAL IMMOBILISATIONS	45 308	34 435	10 873	14 081	Résultat exercice Organe Central	-10 162	26 584
Stock Produits pour cessions	2 681	11	2 671	1 942	Résultat exercice Coopératives	449 199	-46 066
Stock autres produits			0	0	Subvention d'investissement		
TOTAL STOCK & EN-COURS	2 681	11	2 671	1 942	TOTAL FONDS PROPRES	2 811 903	2 372 865
Créances clients	2 893		2 893	3 917			
Autres créances	1 400	0	1 400	3 372	Provision pour risques		
Classes d'eau coop	0		0	0			
Transfert CCP AD vers coop et coop vers AD	0		0	0			
Transfert AD-coop divers	4 128		4 128	0			
TOTAL CREANCES	8 421	0	8 421	7 289	TOTAL PROVISIONS	0	0
CAT & BON DE CAISSE	0	0	0	1 600 000	Dettes fournisseurs	13 701	13 146
OBLIG TARN	300 204		300 204	300 204			
CM Disponibilités Organe Central	11 285	0	11 285	1 253	Soldes créditeurs de banque coopératives		
CM Livret Bleu	100 579		100 579	60 073			
CM Disponibilités Coopératives	2 283 197	0	2 283 197	151 283	Autres Dettes	30	348
CREDIT COOPERATIF	11		11	11			
AUTRES BANQUES	168 044	0	168 044	147 035			
CCP	26 250	0	26 250	25 178	Dettes - Personnel	1 835	2 180
Intérêts courus à recevoir	5 035		5 035	64 367			
Caisse des coopératives	15 508	0	15 508	13 467			
TOTAL DISPONIBILITES	2 910 113	0	2 910 113	2 362 871	TOTAL DETTES	15 566	15 674
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 284	0	2 284	2 355	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	106 893	0
TOTAL ACTIF	2 968 807	34 446	2 934 362	2 388 539	TOTAL PASSIF	2 934 362	2 388 539

CHARGES			PRODUITS								
	ORGANE CENTRAL	COOPERATIVES	RETRAITEMENT	2019-2020	2018-2019		ORGANE CENTRAL	COOPERATIVES	RETRAITEMENT	2019-2020	2018-2019
Achats de produits pour cession	4 854	799 664	-4 338	800 179	988 126	Cotisations perçues (dont assurance)				126 470	640 056
Var.stock produits pour cession				0	0	- dont assurance				20 873	0
				0	0					0	0
Achats de mat.prem., matériels	2 952			2 952	1 551	Ventes de produits pour cession				4 562	1 275 893
Var.stock matières premières	-729			-729	375						0
				0	0	Produits des activités éducatives					0
Fournitures AG 2009				0	0						0
Locations AG 2009				0	0						0
Charges des activités éducatives		1 564 589	-193	1 564 396	3 137 630	Autres produits d'exploitation				2 205	524 206
Location matériel	1 139			1 139	960						0
Loyer et charges locales	2 548			2 548	2 494						0
Cotisations OCCE	76 984	108 934	-126 470	59 447	59 059	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		2 440 155	-131 032	2 442 359	3 213 527
Assurances	22 078	22 219		44 297	45 557	Subventions publiques		0		455 748	661 304
Autres charges externes	20 188	231 695	-60	251 823	415 472	Autres Subventions perçues		15	-30	150 460	232 500
Dotation aux amortissements	3 208			3 208	1 555	Produits divers		1 401		203 514	583 365
Dotation aux provisions				0	0	Transfert de charges		822		822	1 119
						Reprise sur provision					
Impôts & Taxes	7 633			7 633	3 240						
Salaires & Traitements	12 296			12 296	11 772	TOTAL AUTRES PRODUITS		2 238	-30	810 530	1 478 288
Charges sociales	3 834			3 834	4 376						
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	156 984,59	2 727 101	-131 062	2 753 024	4 672 168	Intérêts mutualisation		8 968		8 968	205
				0	0						
Budget de gros équipement		68 407		68 407	108 835	Produits net sur cessions de VMIP				10 273	45 198
Autres charges exceptionnelles	0	206 727		206 727	178 104	Intérêts CNE				0	0
				0	0	PRODUITS FINANCIERS		10 273	0	19 241	45 403
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	275 134	0	275 134,44	286 939						
						PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 075		195 066	202 408
TOTAL DES CHARGES	156 985	3 002 236	-131 061,89	3 028 158	4 959 107	TOTAL DES PRODUITS				146 823	4 939 626
BENEFICE DE L'EXERCICE		449 199		449 199	-19 482	PERTE DE L'EXERCICE				-10 162	0
TOTAL GENERAL	156 985	3 451 435		3 477 358	4 939 626	TOTAL GENERAL				156 985	4 939 626

**ANNEXE
AUX COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31.08.2020**

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
DE L'OFFICE CENTRAL
DE LA COOPERATION A L'ÉCOLE
DU LOIRET**

**9 Route de Sandillon
45150 Férolles**

OCCE LOIRET

Annexe aux comptes annuels 2019/2020

Sommaire

- 1 Dérogations aux principes comptables**
 - 1.1 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs**
 - 1.2 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental**
 - 1.3 Retraitements**
- 2. Faits majeurs de l'exercice**
- 3. Notes sur le bilan**
- 4. Notes sur le compte de résultat**
- 5. Autres informations**

Annexe des comptes 2019/2020

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'association. Ils sont établis en euros.

Conformément à l'article 17 des statuts, « la comptabilité de chaque coopérative scolaire ou de quartier, de chaque foyer coopératif et de chaque établissement de l'Association Départementale forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de la dite Association. L'Association départementale tient une comptabilité faisant apparaître annuellement un bilan, un compte de résultat et l'annexe de l'exercice écoulé. »

En conséquence, les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- Des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- Des comptes annuels simplifiés (bilan, et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Le bilan (siège départemental + coopératives scolaires) de l'exercice clos le 31 août 2020 présente un total de 2 934 362 euros.

Le compte de résultat (siège départemental + coopératives scolaires) présenté en liste de l'exercice clos dégage un bénéfice de 439 037 euros.

Les états financiers au sens statutaire ont été établis à partir de 465 comptes rendus financiers (bilans et compte de résultat simplifiés) de coopératives et foyers coopératifs au titre de cet exercice (471 lors de l'exercice précédent).

Cette année, 463 coopératives et foyers coopératifs sont adhérents à l'OCCE dans le département (2 coopératives n'ont pas adhéré : REP st Aignan Pithiviers & EE Trainou classe découverte).

Par conséquent, toutes les coopératives adhérentes ont rempli leurs obligations statutaires : "les statuts de l'association départementale stipulent que chaque coopérative adhérente est tenue d'établir tous les ans un compte rendu financier et un compte rendu d'activités".

La convention de gestion de trésorerie signée avec le Crédit Mutuel en juin 2014 est toujours en place. Celle-ci a pour objet la gestion des comptes bancaires de l'organe central et des coopératives par l'intermédiaire d'un compte bancaire « centralisateur ». Pour la trésorerie stable, des produits à moyen/long terme sont placés dans des obligations. Les comptes à terme et les bons de caisse ont été soldés durant l'année. Pour la trésorerie courante des fonds sont placés sur des livrets.

Les plus values réalisées sur les comptes à terme, les bons de caisse et le Livret Partenaire Association ainsi que les obligations Tarn sont fiscalisées.

Les intérêts dégagés par les placements sont toujours versés en intégralité au siège sur le compte de l'AD 45, en contrepartie, ce dernier prenant en charge tous les frais et services bancaires liés à la gestion des comptes de toutes les coopératives mutualisées.

1 Dérogations aux principes comptables

Les méthodes comptables appliquées pour l'élaboration des états financiers de l'association (siège départemental et coopératives scolaires + foyers coopératifs + collèges) sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'OCCE.

1.1 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires, foyers coopératifs et collèges.

Les coopératives tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement.

- Les immobilisations de moins de 500 € de valeur unitaire réalisées par les coopératives sont comptabilisées directement en charges.
- Les coopératives ne détiennent pas de stocks. Les quelques fournitures consommables détenues par les coopératives constituent des charges de l'exercice.
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

1.2 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental

Le siège départemental tient une comptabilité d'engagement : les éventuels charges à payer et produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance sont pris en compte pour l'établissement des comptes annuels.

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties.
- Les éventuels stocks de fin d'exercice sont valorisés à l'actif du bilan.

1.3 Retraitements

Les opérations entre le siège départemental et les coopératives et foyers coopératifs ont été annulées et concernent principalement :

- les cotisations versées par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives et foyers coopératifs au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives et foyers coopératifs.

2 Faits majeurs de l'exercice

La crise sanitaire actuelle et le confinement qu'elle a imposé ont grandement impacté l'activité de notre association ainsi que celles des coopératives, même s'il est impossible d'en estimer entièrement les conséquences financières.

En effet, les coopératives ont réalisé sur la période de septembre 2019 à mi-mars 2020, des bénéfices (dons des parents, ventes de photos, marché de Noël...) en vue de financer des projets. Elles ont reçu des mairies des subventions annuelles (destinées au fonctionnement général de la coopérative et aux « sorties » culturelles souvent « de fin d'année scolaire »), mais également des subventions spécifiques, ciblées ou « exceptionnelles » destinées à financer des projets et classes de découverte.

En raison du confinement, la plupart de ces projets n'ont pu se dérouler et seront reportés sur l'année 2020/2021, voire sur 2021/2022, selon le contexte sanitaire.

Il convient donc de comptabiliser le reliquat des projets non utilisés en produits constatés d'avance.

Egalement, les coopératives ont eu moins de dépenses d'activités éducatives du fait de la crise sanitaire, ce qui explique le résultat de l'année en cours.

3. Notes sur le bilan

Fonds associatif : 21 951 euros. Il concerne exclusivement le siège départemental.

Report à nouveau : Il s'agit des résultats antérieurs cumulés par les 465 coopératives et foyers coopératifs.

	Ouverture	Affectation	Résultat de l'exercice	Clôture
Fonds social	21 951			21 951
Report à nouveau Organe Central	82 340	26584		108 924
Report à nouveau Coopératives	2 288 056	-46066		2 241990
Résultat Organe Central	26 584	- 26584	-10 162	-10 162
Résultat Coopérative	-46066	+ 46066	449199	449199
	2 372 865	0	439037	2 811 902

Résultat de l'exercice : bénéfice de 439 037 euros. Il représente une perte à hauteur de 10 162 euros pour le siège départemental et un bénéfice à hauteur de 439 037 euros pour les 465 coopératives et foyers coopératifs.

Autres créances : 8 421 euros. Elles concernent le siège départemental.

Dettes : 15 566 euros. Elles concernent le siège départemental.

Produits constatés d'avance : 106 893 euros. Ils concernent les coopératives et sont du fait de la crise sanitaire et du report des projets.

Disponibilités : 2 910 113 euros. Elles concernent les placements réalisés via la gestion de trésorerie à hauteur de 300 204 euros pour des obligations Tarn, de 100 579 euros pour le Livret Bleu, l'organe central à hauteur de 11 416 euros et les coopératives à hauteur de 2 492 879 euros.

Pour l'organe central, les intérêts courus à recevoir sont de 5035 €.

4. Notes sur le compte de résultat

Dotations aux amortissements : 3 208 euros concernant uniquement l'organe central.

Dotations aux provisions pour dépréciations : 0.

Total des produits : 3 598 258 euros. Il concerne à hauteur de 146 823 euros le siège

OCCE LOIRET

départemental et à hauteur de 3 451 435 euros les 465 coopératives, soit en moyenne, environ 7 422 euros (contre 10 383 euros au 31 août 2019) par coopérative.

Produits financiers : 19 241 euros. Ils concernent, pour l'organe central des produits net sur cessions de VMP pour 10 273 €, et pour 8 968 € d'erreur de ventilation faites par les coopératives.

Résultat net moyen : bénéfice de 439 037 euros. Il concerne à hauteur de 10 162 euros (perte) le siège départemental et un bénéfice à hauteur de 449 199 euros pour les 465 coopératives, soit en moyenne, environ 966 euros de bénéfice (contre une perte de 98 euros au 31 août 2019) par coopérative.

5. Autres informations

Afin de mieux appréhender les relations (financières mais aussi liées aux aides apportées au contrôle interne mis en place, etc ...) entre le siège départemental et les coopératives et foyers coopératifs qui lui sont rattachés, les informations suivantes sont fournies :

Libellé	Exercice N	Exercice N-1
Nombre de coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	437	450
Nombre de séances de formation comptable et informatique organisées pour les mandataires de coopératives	488 dont 59 en école	423 dont 35 en école
Nombre estimé des participants aux séances de formation	1007	869
Nombre de comptes rendus financiers de coopératives contrôlés par les dirigeants de l'association (contrôles sur pièces)	465	471
Nombre de comptes rendus financiers de coopératives contrôlés et visés par des vérificateurs aux comptes de coopératives	465	471
Nombre de coopératives adhérentes	463	464

La mise à disposition par la Fédération, à titre gratuit, d'un fonctionnaire d'état relevant du ministère de l'éducation nationale en position de détachement s'est poursuivie sur l'exercice clos au 31 août 2020.

Les mandataires et autres adhérents à l'OCCE sont des personnes bénévoles. Le temps de travail estimé s'élève à 11 403 heures.